

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE René Guy Cadou de TINTENIAC
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU 19/03/24

Personnes absentes excusées

Mme Van Belleghem (Inspectrice de l'Education Nationale), M. Toczé (Maire de Tinténiac), Mme Aubert (maîtresse E Rased), Mme Wagneur (psychologue scolaire), Mme Lagneau (enseignante de CM1/CM2), Mme Huleux (enseignante de MS/GS et CE1/CE2) Mme Ferrandon Bescond (enseignante de MS/GS), Mme Dujardin (parent élu), Mme Borel (parent élu), Mme Basse (parent élu), Mme Brosseaux (parent élu), M. Courtois (parent élu), Mme Hachez (parent élu), M. Larose (parent élu).

Présents

• **Mairie :**

Mme Garçon (élue chargée des affaires scolaires), Mme Bossard (élue chargée des affaires périscolaires), M. Letourneux (responsable périscolaire).

Enseignants :

Mme Serisier (TPS/PS), Mme Glory (PS/MS), Mme Grimard (MS/GS), Mme Amélineau (MS/GS), Mme Quemener (CP), Mme Garenton (CP/CE1), Mme Voyau (CE1/CE2), Mme Garnier (CE2), Mme Augais (CM1), M. Chenais (enseignant de CM2).

• **ATSEM et périscolaire :**

Mme Prunier, Mme Berthouloux, Mme Martin, Mme Legrand.

• **Parents d'élèves élus :**

Mme Cardin, Mme Morlière, Mme Poutas, Mme Chahen, Mme Boudard.

Ordre du jour

1) Prévision d'effectifs pour l'année 2024/2025	2
2) Végétalisation et aménagements de l'école.....	2
3) Projets pédagogiques et actions.....	3
Les projets sportifs.....	3
Les projets culturels	4
Les projets environnementaux	4
Les projets d'éducation à la santé et à la citoyenneté	5
4) Questions et remarques	5

Début de la réunion : 18h30

Secrétaire de séance : Mme Serisier

1) Prévision d'effectifs pour l'année 2024/2025

Actuellement, 273 élèves sont inscrits à l'école : 101 en maternelle et 172 en élémentaire. C'est 2 élèves de plus que l'an passé. Les effectifs sont stables. Nous conservons nos 11 classes pour l'année scolaire 2024-2025.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine ont déjà commencé. Un rappel est présent sur le tableau lumineux de la commune et sur le blog de l'école. Il est important que les familles souhaitant inscrire des enfants à l'école le fassent savoir pour que l'équipe enseignante puisse dessiner la future structure de l'école.

En prenant en compte les parents s'étant rapprochés de l'école, nous comptabilisons actuellement 93 élèves en maternelle et 161 élèves en élémentaire pour l'année scolaire 2024-2025. De nouvelles familles appellent chaque semaine, ces effectifs vont donc encore progresser.

Des portes ouvertes sont prévues le vendredi 12 avril de 17h à 18h30. L'accès se fera par le grand portail de la cour maternelle pour n'avoir à surveiller qu'une seule entrée. Les familles souhaitant visiter le bâtiment élémentaire pourront le rejoindre en traversant la maternelle. L'APE sera présente pour se faire connaître auprès des nouvelles familles.

Nous organisons pour l'occasion une exposition artistique collective. Le thème retenu est celui des Jeux Olympiques.

2) Végétalisation et aménagements de l'école

- Les vacances d'hiver ont permis la création de l'espace copeaux en élémentaire. Ces copeaux sont thermotraités contre les champignons et allergies et absorbants face aux chutes. Il s'agit d'un espace permettant les jeux liés à l'imaginaire. L'ajout d'un ou deux troncs d'arbres est prévu. L'équipe enseignante a investi dans l'achat de petites voitures, animaux, pelles, râteliers et seaux destinés à cet espace. L'installation est déjà bien appréciée des enfants. Les enseignants imaginaient cependant une plus grande surface au sol.
- L'espace enherbé situé à l'avant de l'école élémentaire, au niveau des bacs de jardinage, nécessite de nouvelles interventions non prévues initialement. En effet, la terre y est très argileuse, et les enfants s'y enfoncent. De la terre végétale sera ajoutée. L'équipe enseignante souhaiterait l'ajout de caillebotis/dalles stabilisatrices avant les semis de pelouse pour permettre une utilisation tout au long de l'année.
- Une plantation d'arbres en maternelle et en élémentaire est prévue sur la période mars/avril. L'implication des enfants est cependant compromise car c'est une société externe et non les services des espaces verts qui en auront la charge.

- Au niveau de la cour maternelle, un nouveau jeu à bascule en forme de bus a été installé. Il est très apprécié. Le toboggan est cependant actuellement inutilisé par les enfants car une plateforme s'est affaissée. Les enseignants en ont barré l'accès par mesure de sécurité. La structure nécessite une réparation, car les enfants ne peuvent pas attendre que l'achat d'une nouvelle structure soit prévue au budget 2025.

De nombreux vélos et trottinettes demandent des réparations et changements de pièces. Ils sont inutilisables. Les représentants de parents d'élèves proposent de les emmener aux Repair Cafés une fois que la mairie aura réalisé l'achat des pièces détachées nécessaires.

Mme Parpaillon, l'élue chargée de l'environnement, propose de poursuivre les réunions végétalisation mêlant la mairie, les parents et les enseignants de manière à suivre et poursuivre le projet d'aménagement et de végétalisation des cours d'école. Les parents volontaires peuvent se signaler de manière à constituer un groupe de travail.

3) Projets pédagogiques et actions

Les projets sportifs

Basketball

Tous les élèves d'élémentaire bénéficient de séances de découverte du basket réalisées gratuitement par un éducateur sportif de l'ASVHG (Avenir Sportif Vignoc Hédé Guipel). Les CM1 et CE2 ont commencé, les autres classes prendront la suite jusqu'au mois de juillet, à raison de 3 séances par classe.

Sports divers

L'OSBR (Office des Sports Bretagne Romantique) est intervenue auprès des CE2 pour des séances de badminton et basket et auprès des CM1/CM2 pour des séances de rugby et volley. Elle intervient actuellement auprès des CM1 pour des séances de rugby et auprès des CM2 pour des séances de courses d'orientation et ultimate. Les activités proposées sont de grande qualité.

Savoir Rouler à Vélo

Au mois de février, les classes de CM1/CM2 et CM2 ont bénéficié de 10 heures de séances d'apprentissage avec 2 intervenants, sur plateau et route, leur permettant le développement d'une pratique plus sécurisée du vélo à des fins de mobilité avant l'entrée au collège. Les élèves doivent être capable de se déplacer dans la commune sans se mettre en danger.

L'école poursuivra cette dynamique en renouvelant cette année encore la semaine de l'écolier cycliste et en organisant de nouvelles sorties à vélos en fin d'année scolaire pour nos deux plus grandes classes.

Les projets culturels

Médiathèque

Les quatre classes de maternelle sont allées à la médiathèque de Tinténiac pour découvrir ou redécouvrir d'autres espaces de lecture extérieurs à l'école. La responsable a mis en voix des histoires autour de la thématique « Contes d'hiver » ou bien « Les vêtements ».

Spectacle

Le 11 mars, la compagnie de théâtre Billenbois est venue jouer le spectacle « l'Arbroscope » au sein de la salle motricité, pour l'ensemble des élèves de maternelle. Il s'agissait de l'histoire d'un arbre marqué par les saisons, racontée par l'utilisation de marionnettes et d'immenses livres Pop-up.

Coût : 6,50€/élève.

Financé par l'APE et la COOP.

Musique

Les classes de CM1 et CM1/CM2 ont commencé leur travail auprès du SIM de Tinténiac. Le projet intitulé « Mise en musique d'un album de littérature jeunesse » articule des temps de travail au SIM et en classe sur le blues et le jazz, en musique et en littérature. Si tout se déroule bien, le projet se conclura par un spectacle devant les parents à la salle Ille et Donac, le 25 juin.

Cinéjeunes

Ecole est inscrite au dispositif Cinéjeunes. Les classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE2 ont visionné « Le Petit Nicolas, Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux » et « Le Secret des Perlins », et les classes de CM1, CM1/CM2 et CM2 ont visionné « De l'autre côté du ciel » puis « Ma folle semaine avec Tess ». Des intervenants se rendent ensuite dans les classes pour analyser ensemble les œuvres. Le dispositif permet la pluridisciplinarité à travers la musique, le cinéma, la lecture d'images, la culture, l'histoire... Ces animations sont à reconduire l'an prochain.

Coût : 7€/élève de cycle 2 – 9€ élève de cycle 3.

Financé par l'APE et la COOP.

Les projets environnementaux

Classe de mer

Les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 partiront en classe de mer du 2 au 5 avril à Moëlan-sur-Mer (Finistère). Le centre se situe au bord de la rivière Belon. Cet environnement permettra de proposer aux élèves des activités en lien avec la mer ainsi que de la navigation sur voilier.

L'école a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 2120€ de la mairie à hauteur pour financer les transports, de 2000€ de l'APE, ainsi que d'un don de 300€ de l'association « Vous Avez Dit Pédagogie ». Ces entrées d'argent permettent de ne pas répercuter sur les familles la hausse des coûts de sorties. Le reste à charge des familles correspond à 55% du prix global du séjour : 140€ pour un enfant, 120€/enfant lorsque plusieurs enfants d'une même famille participent au séjour.

La mairie précise qu'un courrier du CCAS sera envoyé aux familles à l'issue du séjour. Les parents pourront demander une aide financière supplémentaire. Si toutes les familles en font la demande, l'aide apportée par la mairie correspondra à 2000€ supplémentaires.

Energies

Le Syndicat Départemental d'Energie 35 est intervenu 5 fois auprès des classes de CM1/CM2 et CM2 pour 10h d'enseignement autour des énergies. Les élèves se sont penchés sur les énergies utilisées dans leur quotidien, à la maison et au sein de l'école. Ils ont été amenés à réaliser des interviews du personnel d'entretien, de restauration ainsi que des élus municipaux en salle de conseil, au sein de la mairie. Un dernier temps est prévu pour permettra de réfléchir aux aménagements à mettre en place sur l'école pour limiter la consommation d'énergie.

Les projets d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Respect du corps

Dans le cadre d'une action de sensibilisation aux droits de l'enfants et de prévention sur le respect du corps, les deux classes de MS/GS ont accueilli une gendarme formée pour intervenir auprès de jeunes enfants. Elle a réalisé une animation ludique de 30 minutes

Trisomie 21

Une maman d'élève est venue réaliser une action de sensibilisation au handicap auprès de l'ensemble des classes élémentaires le mardi 19 mars. Elle a parlé de son vécu et a répondu aux questions des enfants. A l'occasion de la journée mondiale de la trisomie 21, il est proposé aux élèves de porter des chaussettes de couleurs différentes en soutien à cette cause.

4) Questions et remarques

- 1) Une enseignante signale la dangerosité de l'Avenue Félicité de Lamennais. Les enfants et familles, mais aussi les enseignants se rendant à pied à l'école, peinent à traverser au passage piéton en toute sécurité. Les voitures arrivent très vite et l'artère est très fréquentée. Les piétons ne sont pas éclairés et il n'y a pas de panneau indiquant la proximité d'une école. Qu'est-il possible de faire pour sécuriser les abords de l'école ?**

La problématique est discutée. Les propositions suivantes sont formulées :

- Ajout de lampadaires
- Installation d'un panneau lumineux « Attention école »
- Installation de plots routiers lumineux le long du passage piéton
- Pose d'un dos d'âne juste avant le passage piéton
- Passage de la vitesse à 30km/h sur cette zone
- Rétrécissement de la chaussée

La municipalité en prend note.

- 2) Les verrous des sanitaires élémentaires (garçons et filles) sont défectueux. Il est arrivé que des élèves restent enfermés à l'intérieur. D'autres n'osent plus les utiliser**

par crainte de rester bloqués. Est-il prévu de remplacer le système de fermeture prochainement pour préserver l'intimité et assurer la sécurité des enfants ?

Cette problématique a déjà été évoquée lors de la réunion des caisses des écoles. La mairie va vérifier les verrous. Elle prend note et évoque la nécessité de travaux plus importants sur le long terme.

Le cheminement piéton Boulevard Tristan Corbière est souvent impraticable à cause de la pluie. Des parents et enfants empruntent alors la route, plutôt que le cheminement sécurisé. Un aménagement est-il envisageable pour y remédier ?

La mairie prend note.

- 3) Lors de la visite du restaurant scolaire élémentaire le 19 Janvier, il a été constaté qu'il y avait beaucoup de nourriture jetée (malgré les résultats positifs des semaines de pesée organisées par le SMICTOM). Serait-il possible de mettre en place une solution permettant aux familles de l'école, et plus généralement aux habitants de la commune en difficulté, de bénéficier de ces restes alimentaires ?**

Le but est avant tout de moins produire. Des solutions sont à l'étude mais celui d'offrir ou vendre les restes n'est pas envisagé car il pose un problème de responsabilité. Le 12 avril des parents seront à nouveau reçus lors des repas. Cette fois-ci ils iront en maternelle, puis mangeront avec les élémentaires du 2nd service.

- 4) La boîte aux lettres « RPE » au niveau de l'école élémentaire a été désinstallée par erreur. Serait-il possible de la réinstaller prochainement ?**

Les parents confirment à la mairie sa nécessité. Elle sera donc réinstallée prochainement.

La séance est levée à : 20h

La directrice : Mme. Amélineau